

ADMINISTRATION COMMUNALE DE WOLUWE-SAINT-PIERRE
Avenue Charles Thielemans 93
1150 BRUXELLES

Service secrétariat

Réponse à une question écrite d'un conseiller communal

QUESTION ECRITE

Demande de :	Madame d'Ursel
Date :	21 octobre 2020
Adressée à :	Monsieur Pirson

Sujet :

Monsieur l'échevin de la mobilité,

Sur le site de la commune, on peut lire les informations suivantes : La Région de Bruxelles-Capitale, en collaboration avec toutes les communes bruxelloises, Sibelga et PitPoint, travaillent actuellement à développer un réseau de bornes publiques de rechargement pour véhicules électriques à Bruxelles. Un réseau de base de 100 bornes devrait voir le jour à Bruxelles avant fin 2019, au plus tard d'ici le milieu de 2020, dont quatre bornes sur Woluwe-Saint-Pierre. Ce réseau de base pourra être complété au fil du temps sur demande de particuliers et des communes.

Vous pouvez suivre l'évolution du projet sur le site web charge.brussels. En effet sur ce site régional, on peut demander l'installation d'une borne devant chez soi. « Si vous conduisez ou si à court terme vous allez conduire un véhicule à propulsion 100% électrique, vous pouvez demander une borne de recharge publique. Nous installons la borne près de votre domicile ou de votre lieu de travail, à la condition qu'à l'adresse indiquée vous ne disposiez pas de votre propre emplacement de parking. Nous évaluons si votre demande répond à ces conditions et, dans l'affirmative, nous cherchons une localité bien adaptée afin d'y réaliser l'installation de la borne » Evidemment, à voir la rapidité avec laquelle la région bruxelloise installe ce type de borne, les places sont chères.

J'en viens à mes questions :

- 1) De quelle façon la commune est-elle concertée dans le cadre de l'installation d'une borne ? Au sein de quelle instance ? De quelle façon ? Qui décide ? Qui installe ? Qui paye ? Combien en moyenne ?
- 2) La commune est-elle mise au courant de toutes les demandes déposées par les citoyens et les entreprises ? Combien avez-vous eu de demandes en ventilant entre particuliers et entreprises ? Combien ont été rencontrées ? Combien disposez-vous de bornes dans l'espace public en ventilant entre voitures partagées et véhicules privés ? Comment expliquez-vous ces chiffres ?
- 3) Spécifiquement concernant les véhicules électriques partagés, quelles sont les sociétés qui proposent actuellement ce type de mobilité ? Combien de bornes par opérateurs et combien de places de stationnement de ce type existent dans l'espace public 1150 ? Est-ce que ça marche ? Dans quelle proportion ? Disposez-vous de documents qui l'attestent ?

Qu'allez-vous faire pour accélérer le tempo ? Comment comptez-vous travailler dans l'avenir au cas où les demandes sont nombreuses ? Comment allez-vous procéder pour regrouper les demandes ? Combien visez-vous de bornes à l'horizon 2024 ?

Je vous remercie d'avance pour vos réponses,

REPONSE

Chère Madame d'Ursel,

1)

PitPoint dispose d'une plate-forme en ligne sur laquelle elle communique à la commune des propositions de localisation de potentielles bornes de chargement dans l'espace public.

Les propositions soumises par Pitpoint sont discutées au sein du département Travaux publics afin de s'assurer que les impacts de ces installations ne nuisent pas au bien-être des habitants à proximité

Dans le cas où le département Travaux publics refuse la proposition de Pitpoint d'installer une borne, une personne du service se charge de communiquer via la plate-forme en ligne une réponse motivée

Dans le cas où le département Travaux publics accepte la proposition de Pitpoint d'installer une borne, la proposition est soumise au Collège des Bourgmestres et Echevins pour approbation

Une fois la proposition approuvée par le Collège, charge.brussels s'occupe de la mise à disposition des bornes dans l'espace public. Tous les frais d'installation et de maintenance sont à la charge de l'opérateur Pitpoint.

2)

PitPoint base ses propositions faites à la commune en fonction des demandes formulées par les personnes privées ou les sociétés. La commune n'a pas accès aux demandes déposées par les citoyens et les entreprises et n'a donc aucune idée du nombre exact de demandes. Nous leur avons formulé plusieurs fois la demande pour obtenir accès à ces données, sans retour actuellement.

Nous disposons actuellement de cinq bornes sur le territoire communal. Elle se situent aux adresses suivantes .

- Avenue de l'Atlantique 120
- Rue au Bois 131
- Rue Louis Gribaumont 1
- Avenue Baron Albert d'Huart 48
- Avenue des Grands Prix 170

Nous ne nous expliquons pas ce temps excessivement long pris par Pitpoint pour établir des propositions. Étant donné les interpellations des citoyen.nes que nous recevons régulièrement sur ce sujet et l'impératif d'avancer à grand pas dans cette transition, nous estimons que la demande n'est pour le moment pas satisfaite et que la convention régionale établie avec Pitpoint n'est pas à la hauteur des enjeux actuels.

3)

Plusieurs sociétés de voitures partagées existent. Il convient de faire la distinction entre les voitures partagées en station, en voirie, ou entre particuliers.

Les voitures partagées en station

- Cambio · le premier opérateur de voitures partagées en Belgique
 - o Station Thielemans · rue Paul Lancsweertstraat 11 – 2 places de stationnement
 - o Station White Star · Rue David van Beverstraat 8 – 2 places de stationnement
 - o Station Tibet · Rond-point Tibet rotonde 1 – 2 places de stationnement
 - o Station Sainte-Alix · Parvis Sainte-Alixvoorpln 32 – 2 places de stationnement
 - o Station Stockel · avenue d'Ophemlaan 1 – 2 places de stationnement
- Zen Car · La voiture partagée électrique (places mentionnées avec borne)
 - o Station Montgomery · 2 places de stationnement
 - o Station Paul-Henry Spaak · 2 places de stationnement
 - o Station Saint-Alix · 2 places de stationnement
 - o Station Stockel · 2 places de stationnement
- Getaround : location voiture & carsharing

Les voitures partagées en voirie

- Poppy · voitures et scooters partagés

Les voitures partagées entre particuliers

- drivy · Le partage entre particuliers
- CarAmigo · La voiture partagée des amis
- Cozycar · partager une voiture entre voisins

Pour répondre à vos dernières questions relatives à nos intentions et actions, nous avons déjà pris les devants depuis quelques mois en consultant Sibelga afin d'évaluer les alternatives qui s'offrent aux pouvoirs publics au-delà de ce partenariat avec Pitpoint. Plusieurs projets sont à l'étude afin d'accélérer le processus de mise à disposition de bornes de rechargement.

Notre volonté est que cette demande soit répondue à l'horizon de 2024 et qu'il y ait donc autant de bornes que nécessaires, non seulement pour permettre aux habitants de recharger leurs voitures électriques à proximité de leur lieu de résidence, mais aussi pour encourager la transition vers ce type de véhicule.

Fait à Woluwe-Saint-Pierre, le13.....17 2020

Le Bourgmestre, // L'échevin délégué,

Signature

